

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 10 juin 2010 à 20h, sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences : Suzette Bigras, Mario St-Charles, Tom Whitton,
James McAllister, Nathalie Chayer, Guillaume Bouvrette

Nicolas Bouchard, directeur général
M^e Jacques Robichaud, greffier

Séance ordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 20h.
Tous les directeurs et directrices des différents services municipaux sont présents.

Monsieur Lauzon rend hommage à monsieur Gilles Saint-Marseille, décédé le 9 juin dernier, et souligne son engagement et son implication au sein de la ville et de la communauté, notamment à titre de conseiller municipal de la ville pendant 16 ans et président de l'Association culturelle de Deux-Montagnes. En son nom personnel et au nom du conseil municipal et des employés de la ville, monsieur Lauzon transmet ses plus sincères condoléances à la conjointe et aux enfants de monsieur Saint-Marseille, ainsi que ses autres parents et proches.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2010-06-10.159 D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

ADOPTÉE

1.2 Retour sur certains points de la dernière réunion et survol des activités courantes

Monsieur le maire fait un retour sur certains points de la dernière séance du conseil et un bref survol des activités courantes de la municipalité.

1.3 Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2010

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 13 mai 2010 au plus tard la veille de la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2010-06-10.160 D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2010, tel que déposé.

ADOPTÉE

2. Affaires du Conseil

2.1 Demande d'aide financière 2010 – Événement bénéfique – Chambre de commerce et industrie

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Fabienne Côté, responsable du cabinet du maire, datée du 1^{er} juin 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2010-06-10.161

D'ACCORDER une aide financière de 500 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie dans le cadre de l'événement « Classique des gouverneurs » qui s'est tenu le 1^{er} juin 2010 ;

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.111.00.311.

ADOPTÉE

2.2 Aide financière – Tournoi de golf du maire de la Municipalité de Pointe-Calumet

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Fabienne Côté, responsable du cabinet du maire, datée du 1^{er} juin 2010 ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras
Appuyé par madame Nathalie Chayer
et unanimement résolu

2010-06-10.162

DE VERSER la somme de 700 \$ à la Municipalité de Pointe-Calumet, dans le cadre du Tournoi de golf annuel du maire, le 9 juin 2010, au profit de la maison des jeunes de Pointe-Calumet ;

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.111.00.970.

ADOPTÉE

2.3 Aide financière – Tournoi de golf de la mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Fabienne Côté, responsable du cabinet du maire, datée du 1^{er} juin 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2010-06-10.163 DE VERSER la somme de 720 \$ à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, dans le cadre du Tournoi de golf annuel de la mairesse, le 15 juin 2010, au profit d'organismes à but non lucratifs de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ;

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.111.00.970.

ADOPTÉE

2.4 Demande d'aide financière 2010 – Projet balcon vert – Centre de ressources familiales 4 Korner

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Fabienne Côté, responsable du cabinet du maire, datée du 1^{er} juin 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2010-06-10.164 D'ACCORDER une aide financière de 499,40 \$ au Centre de ressources familiales 4 Korner en vue du projet balcon vert ;

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.111.00.970.

ADOPTÉE

3. Comités, commissions, régie

3.1 Dépôt des procès-verbaux

Le greffier dépose les procès-verbaux suivants :

- Commission circulation et toponymie du 21 avril 2010
- Comité consultatif d'urbanisme du 26 mai 2010

4. Période de questions (30 minutes au maximum)

Monsieur le maire ouvre la première période de questions à 20h10. Cinq citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 20h39.

5. Règlements municipaux

5.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'acquisition de véhicules de voirie

Madame Suzette Bigras donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement décrétant une dépense et un emprunt d'une somme approximative de 490 000 \$ pour l'acquisition de quatre véhicules de voirie et leurs équipements.

5.2 Adoption du règlement numéro 1395 – Règlement modifiant le règlement n° 1125.01 concernant la circulation, la signalisation et le stationnement

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 13 mai 2010 ;

Considérant le respect des conditions prévues à la *Loi des cités et villes* pour la dispense de lecture ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2010-06-10.165

D'ADOPTER le règlement numéro 1395 intitulé « *Règlement modifiant le règlement n° 1125.01 concernant la circulation, la signalisation et le stationnement* ».

ADOPTÉE

5.3 Adoption du règlement numéro 1396 – Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 13 mai 2010 ;

Considérant le respect des conditions prévues à la *Loi des cités et villes* pour la dispense de lecture ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2010-06-10.166

D'ADOPTER le règlement numéro 1396 intitulé « *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments* ».

ADOPTÉE

Administration

6. Finances

6.1 Approbation de la liste des chèques émis – Mai 2010

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et majoritairement résolu

2010-06-10.167

DE RATIFIER la liste des chèques émis au cours du mois de mai 2010 et montrant un total de :

➤	Fonds général :	1 550 996,08 \$
➤	Fonds de dépenses en immobilisations :	263 012,24 \$

Ont voté pour	Mario St-Charles Suzette Bigras Tom Whitton Marc Lauzon
Ont voté contre	James McAllister Nathalie Chayer Guillaume Bouvrette

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7. Greffe

7.1 Appui à la demande d'exemption de souscription obligatoire au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle du Barreau

CONSIDÉRANT que Jacques Robichaud, avocat, est au service exclusif de la Ville de Deux-Montagnes, à titre de Greffier et Directeur des Services juridiques ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par madame Suzette Bigras
et unanimement résolu

2010-06-10.168

QUE la Ville de Deux-Montagnes se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de cet avocat dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE

7.2 Contrat avec Néopost Canada pour la location d'un système postal et d'une plieuse inséreuse

CONSIDÉRANT le rapport de la greffière de la cour municipale commune, madame Francyne Tanguay, daté du 26 mai 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2010-06-10.169

DE SIGNER avec la compagnie Néopost Canada Ltée. un contrat de location d'un système postal et d'une plieuse inséreuse pour la Cour municipale commune de Deux-Montagnes. Le contrat de location est d'une durée de 60 mois, au coût de 1 539,45 \$ plus les taxes applicables, trimestriellement.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.121.00.321.

ADOPTÉE

7.3 Adjudication de contrat à Station service Henri Pilon pour le remorquage 2010-2012

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres par invitation auprès de 3 fournisseurs pour le remorquage de véhicules pour 2010-2012

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes le 10 juin 2010 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions ;

CONSIDÉRANT que 3 fournisseurs ont déposés une soumission ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2010-06-10.170

D'ACCORDER le contrat pour le remorquage, l'enlèvement, le déplacement et le touage des véhicules sur le territoire couvert par le service de Police régionale de Deux-Montagnes à *Station service Henri Pilon Ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2012, suivant les documents d'appel d'offres et selon les prix mentionnés au bordereau de soumission, plus taxes. Le contrat est à prix unitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.197.01.459.

ADOPTÉE

8. **Ressources humaines**

8.1 **Embauche de madame Manon Lacroix à titre d'employée temporaire au service des Finances**

Considérant la recommandation de la directrice des Finances et trésorière, madame Marie-Josée Boissonneault, datée du 31 mai 2010;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par madame Suzette Bigras
et unanimement résolu

2010-06-10.171

D'ENTÉRINER l'embauche de madame Manon Lacroix à titre d'employée temporaire au Service des Finances et trésorerie, et ce, à compter du 31 mai 2010 conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.132.00.141.

ADOPTÉE

8.2 **Embauche de sept policiers temporaires au sein du Service de Police régionale de Deux-Montagnes**

Considérant la recommandation du directeur du Service de police régionale de Deux-Montagnes, monsieur Serge Frenette, datée du 27 mai 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
 Appuyé par madame Nathalie Chayer
 et unanimement résolu

2010-06-10.172

D'ENTÉRINER l'embauche de sept policiers temporaires ci-après mentionnés au sein du Service de police régionale de Deux-Montagnes, et ce, à compter du 31 mai 2010 conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur ;

- Alyssa Béchard
- Jonathan Pelletier
- Hugues Bruneau
- Gabriel Villeneuve
- Mena Méhani
- Mathieu Routhier
- Jean-François Groleau

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.215.01.141.

ADOPTÉE

Services aux citoyens

9. Urbanisme

9.1 Demandes d'approbation de PIIA

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a analysé divers plans à l'égard desquels s'applique le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
 Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
 et unanimement résolu

2010-06-10.173

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale concernant les projets suivants aux conditions recommandées par le CCU :

N°	Adresse des travaux	Description
A)	1401, chemin d'Oka	Projet d'affichage sur socle
B)	612, chemin d'Oka	Projet d'affichage - Bureau professionnel
C)	589, 20 ^e avenue	Agrandissement d'un bâtiment commercial
D)	1405, chemin d'Oka	Réfection des façades du bâtiment à usage mixte (commercial et résidentiel)
E)	2206, chemin d'Oka	Projet d'agrandissement du bâtiment existant et de construction d'une salle de montre attachée au bâtiment principal

F) 53, Grand-Moulin	Projet de construction d'une résidence neuve
G) 339, 27 ^e avenue	Projet de construction d'une résidence neuve
H) 281, 6 ^e avenue	Agrandissement de la résidence principal et l'ajout d'un 2 ^e étage
I) 601, 3 ^e avenue	Projet de construction d'une résidence neuve
J) 481, 8 ^e avenue	Projet de construction d'une résidence neuve
K) 369, 4 ^e avenue	Réfection de la façade par l'installation d'un nouveau revêtement et la construction d'une nouvelle véranda
L) 266, 15 ^e avenue	Construction d'un garage privé détaché sous condition que la hauteur de celui-ci soit réduite de manière à respecter la hauteur moyenne du bâtiment principal et voisin immédiat.

ADOPTÉE**10. Travaux publics****10.1 Adjudication de contrat à Chalifoux Sani-Laurentides inc. pour les travaux d'entretien préventif des réseaux d'assainissement**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour les travaux d'entretien préventif des réseaux d'assainissement ;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes le 21 mai 2010 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions ;

CONSIDÉRANT que 4 fournisseurs ont déposés une soumission ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2010-06-10.174

D'ACCORDER le contrat pour les travaux d'entretien préventif des réseaux d'assainissement à *Chalifoux Sani-Laurentides inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme totale de 210 213,28 \$ taxes incluses suivant les documents d'appel d'offres. Le contrat est à prix unitaire, d'une durée initiale de 2 ans, renouvelable jusqu'à un maximum de 5 ans.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.415.00.521.

ADOPTÉE

10.2 Contrat de services avec BSA Groupe conseil pour l'étude préliminaire sur les débits des stations de pompage d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des travaux publics, monsieur Denis Berthelette, daté du 1^{er} juin 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par madame Suzette Bigras
et unanimement résolu

2010-06-10.175

DE RETENIR les services de *BSA Groupe conseil* pour l'étude préliminaire sur les débits des stations de pompage d'égout sanitaire pour la somme forfaitaire de 21 900 \$ plus les taxes applicables.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée à même un règlement d'emprunt à venir.

ADOPTÉE

10.3 Contrat de services avec Enviro Services inc. pour procéder à l'étalonnage des postes de pompage secondaires de la Ville

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des travaux publics, monsieur Denis Berthelette, daté du 1^{er} juin 2010 ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras
Appuyé par madame Nathalie Chayer
et unanimement résolu

2010-06-10.176

DE RETENIR les services de *Enviro Services inc.* pour procéder à l'étalonnage des postes de pompage secondaires de la Ville, pour la somme de 3 000 \$ plus les taxes applicables.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.417.01.526.

ADOPTÉE

10.4 Contrat de services avec Otransit inc. pour procéder à la vérification et pour l'optimisation de la performance des pompes de refoulement

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des travaux publics, monsieur Denis Berthelette, daté du 2 juin 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2010-06-10.177

DE RETENIR les services de *Otransit inc.* pour procéder à la vérification et pour l'optimisation de la performance des pompes de refoulement, pour la somme de 3 000 \$ plus les taxes applicables.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée à même un règlement d'emprunt à venir.

ADOPTÉE

11. Loisirs et Services communautaires

11.1 Autorisation à tenir une activité cycliste, Grand Défi Pierre Lavoie, samedi le 19 juin 2010

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont rencontré les représentants des Loisirs, de la Sécurité publique et que l'événement est encadré par la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT que cette course regroupe plus de 750 personnes ;

CONSIDÉRANT que cette course traversera la Ville d'est en ouest sur le chemin d'Oka ;

CONSIDÉRANT que l'événement vise à sensibiliser les jeunes de 6 à 12 ans sur l'importance de l'activité physique ;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des loisirs et services communautaires, monsieur Georges Struthers, daté du 27 mai 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2010-06-10.178 D'AUTORISER la tenue de la 2^e édition du Grand Défi Pierre Lavoie, le 19 juin prochain, entre 20h et 20h30.

ADOPTÉE

11.2 Autorisation à tenir l'activité de La Nuit de la Peinture dans le stationnement de l'Olympia, samedi le 14 août 2010

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des loisirs et services communautaires, monsieur Georges Struthers, daté du 22 avril 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par madame Suzette Bigras
et unanimement résolu

2010-06-10.179 D'AUTORISER la tenue de la Nuit de la Peinture dans le stationnement de l'Olympia, samedi le 14 août 2010 entre 21h et 1h ;

D'ASSURER le support du Service de police, des Travaux publics et des Loisirs et services communautaires afin de maintenir le respect des exigences de sécurité.

ADOPTÉE

12. Levée de la séance

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2010-06-10.180 DE LEVER la présente séance à 21h.

Signé *Marc Lauzon*

Marc Lauzon, maire

Signé *Jacques Robichaud*

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.